

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Le-proces-a-Paris-des-clients-argentins-au-Credit-Agricole-Le-10-novembre-2004>

Le procès à Paris des clients argentins au Crédit Agricole.

Le 10 novembre 2004

- Empire et Résistance - Banques -

Date de mise en ligne : jeudi 7 octobre 2004

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le 10 novembre prochain se tiendra au Tribunal de Grande Instance de Paris le procès qui oppose les clients argentins du Crédit Agricole, défendus par Maître Jean-Pierre Gastaud, avocat au barreau de Paris, et le Crédit Agricole.

Une quarantaine de clients de Banco Bisel, ancienne filiale en Argentine du Crédit Agricole ont, il y a un peu plus d'un an, saisi la justice française, à travers le Tribunal de Grande Instance de Paris.

Rappel des faits

En Mai 2002, le Crédit Agricole a décidé de fermer brutalement l'activité de sa filiale argentine Banco Bisel, arguant de la crise que traversait le pays. A cette époque, l'établissement est confronté à une crise de trésorerie -compte tenu du contexte financier difficile du pays et de la mise en place du Corralito- tout comme d'autres établissements bancaires.

Le Crédit Agricole décide alors de plier bagage du jour au lendemain sans avertir ni le personnel argentin de ses trois banques (Bisel, Suquia et Bersa), soit 6000 salariés, ni ses clients (200.000 comptes). Ceux-ci trouvent portes closes. Le personnel français des filiales du Crédit Agricole a quitté le pays le 18 mai dans la plus grande clandestinité. A partir du 21 mai, il était impossible à n'importe quel client de la banque d'avoir accès à son compte.

Beaucoup de familles argentines détenant leur épargne dans les filiales du Crédit Agricole ont ainsi perdu l'essentiel de leurs économies. Derrière cette affaire de véritables drames humains se sont déroulés parmi certains épargnants entièrement ruinés, ce qui les a conduits parfois à des actes désespérés.

Les manquements du Crédit Agricole

Le Crédit Agricole n'a pas cherché à renforcer les fonds propres de sa filiale, comme l'ont fait d'autres établissements bancaires européens en proie aux mêmes difficultés, à commencer par la Société Générale. Il n'a pas non plus cherché à mettre en place une liquidation amiable, ce qui aurait permis à ses clients la restitution de l'épargne déposée. Devant la décision unilatérale du groupe français de fermer boutique, l'article 35 bis de la loi sur les institutions argentines a été appliqué par la Banque Centrale Argentine.

Les clients argentins de Banco Bisel estiment donc que la banque française les a véritablement trompés, et réclament des dommages et intérêts. Durant des années, la communication de Banco Bisel a mis en avant, pour attirer la clientèle argentine, ses liens étroits avec le Crédit Agricole, banque de statut mondial, présentant des garanties de solvabilité et de liquidité. Les déclarations des responsables du Crédit Agricole allaient à l'époque dans ce sens. Fort de cela, des milliers de clients argentins ont fait confiance à la Banque Verte.

Le Crédit Agricole a donc entretenu auprès des clients de Banco Bisel la croyance qu'ils bénéficiaient des garanties d'une grande banque française - au même titre finalement que les clients français de cette banque- et du jour au lendemain cette banque a dénoncé des liens autrefois tenus.

L'image de la France

A l'heure où en France, on dénonce les patrons indéliques qui ferment ou déménagent en catimini leur entreprise, on ne peut que dénoncer le fait qu'une grande banque française ait eu à l'étranger une attitude aussi peu exemplaire.

Le procès à Paris des clients argentins au Crédit Agricole. Le 10 novembre 2004

Cette affaire illustre bien les dérives de la mondialisation : certains groupes multinationaux n'hésitent pas à investir dans un pays qui offre des perspectives attrayantes, profitent ainsi de leur renom international pour séduire une clientèle locale, et à la première crise délaissent ce pays sans plus d'égard, sans même respecter le cadre juridique local. Ce qui en l'occurrence n'honore pas l'image de la France à l'étranger.

El Correo. Paris, 7 octobre 2004

Contacts des clients en Argentine : Enzo Mariani mariani@arnet.com.ar

En France El Correo : elcorreo@elcorreo.eu.org

Pour contacter Mr et Mme Mariani entre le 7 et le 18 novembre laisser un message à leur hôtel : **01 45 48 84 07**.